Principes de comptabilisation 2020

Christophe Dumont
Expert-Comptable Fiscaliste ITAA
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Brevetés de Belgique (OECCBB)
Membre de la Fédération des professions Comptables et Fiscales (FECOFI)
Bureau comptable CD-Consulting

Vicky Ghijselinck
Diplômée en Sciences commerciales, orientation Sciences fiscales, KU Leuven
Chargée de cours en matières comptables et financières, KU Leuven
Professeur invité à la EHSAL Management School (EMS)

Wolters Kluwer

Zénobe Gramme (bâtiment G)
Square des Conduites d'Eau 9-10, 4031 Liège
www.wolterskluwer.be

Service clientèle et adresse de correspondance :
Motstraat 30, 2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00
client.BE@wolterskluwer.com

Editeur responsable : Paul De Ridder
Zénobe Gramme (bâtiment G), Square des Conduites d'Eau 9-10, 4031 Liège

© 2020 Wolters Kluwer Belgium SA
Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2020/2664/010
ISBN 978-94-03-01450-0
BP/724-YI20001

Table des matières

Avant-propos 3

LIVRE I^ER
INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ

PARTIE I^RE
PRINCIPES DE BASE

Chapitre I^er
L'entreprise en mouvement

1. Les flux 29

2. La détermination du patrimoine à l'aide du bilan 30

3. L'actif et le passif 30

4. Les bilans successifs 32

5. Les renseignements tirés d'un bilan 34

Chapitre II
La détermination du résultat final

1. Le résultat exprimé par deux bilans successifs 37

2. Le résultat exprimé par la comparaison « produits/charges » 39

Chapitre III
L'enregistrement dans les comptes

1. Définition et fonctionnement 43

2. Les comptes de bilan 45

3. Les comptes de gestion 48

4. Incidence de la variation des stocks sur le résultat 50
4.1. Matières premières et marchandises 50
4.2. Produits finis 51

5. Le principe de la partie double 52

Chapitre IV
Dispositions légales en matière de comptabilité

1. Le Code de droit économique, le Code des sociétés et des associations – CSA (et son A.R. d'exécution du 29 avril 2019) 57
1.1. Introduction 57
1.2. Obligations de l'entreprise de personnes physiques, des sociétés en nom collectif ou en commandite 64
1.2.1. Comptes complets ou simplifiés ? 64
1.2.2. Exemple pratique de comptabilité simplifiée 66
1.3. Obligation des autres entreprises 71
1.3.1. Distinction microsociété, petite société, grande société 71
1.3.2. Petites sociétés 74
1.3.3. Microsociétés 75
1.3.4. Grandes sociétés et groupes de taille réduite 76
1.4. Considérations spécifiques 77
1.4.1. Bilan social 77
1.4.2. Consolidation 77

2. Arrêté royal du 29 avril 2019 pris en exécution du Code des sociétés et des associations (anciennement arrêté royal du 30 janvier 2001 en exécution du Code des sociétés) 78

3. Du plan comptable aux comptes annuels 78

PARTIE II
ÉTUDE DES MÉCANISMES COMPTABLES DE BASE

Chapitre I^er^
Création et établissement de l'entreprise

1. Création de l'entreprise 83
1.1. Apport de capital 83
1.2. La Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) 83

2. Les immobilisations corporelles 84
2.1. Achat de matériel roulant 84
2.2. Acquisition de biens immeubles (terrains, bâtiments, ...) 84

3. Reprise d'un commerce existant 86

4. Engagement de frais d'établissement 88

5. Les immobilisations incorporelles 89

Chapitre II
Acheter et vendre dans le grand marché européen

1.	**Notions générales**	91
1.1.	Mécanisme de la T.V.A.	93
1.1.1.	L'assujetti	94
1.1.2.	Les opérations imposables	95
1.1.3.	Base d'imposition	99
1.1.4.	Taux	100
1.1.5.	Les déductions	100
1.1.6.	Les restitutions	102
1.1.7.	Les obligations	102
1.2.	La facture	102
1.2.1.	Obligation de délivrer une facture	102
1.2.2.	Dispense de l'obligation de délivrer une facture	103
1.2.3.	Moment de la délivrance d'une facture	104
1.2.4.	Contenu de la facture	105
1.2.5.	Facture papier ou facture électronique	107
2.	**La taxe sur la valeur ajoutée et la comptabilité**	108
2.1.	Influence de la T.V.A. sur les obligations comptables	108
2.1.1.	Le facturier d'entrée	110
2.1.2.	Le tableau des investissements	111
2.1.3.	Le facturier de sortie	112
2.1.4.	Journal des recettes	113
2.1.5.	Le registre des restitutions (art. 4, § 1er, 3°, A.R. n° 4 du 20 décembre 1992)	114
2.1.6.	Le registre des travaux à façon et le registre des matériaux reçus	114
2.1.7.	Registre des non-transferts	115
2.1.8.	La note de consignation	116
2.1.9.	Garagistes	116
2.2.	Principe de taxation	116
2.3.	Principe de déductibilité	117
2.4.	T.V.A. et acomptes	117
2.4.1.	Les acomptes à verser au profit de la recette T.V.A.	117
2.4.2.	Les acomptes ou avances versés avant une livraison de bien ou une prestation de services	118
3.	**La déclaration**	119

Chapitre III
Les opérations commerciales

1.	**Achat**	143
2.	**Vente**	144
3.	**Frais accessoires**	145
4.	**Les rabais, remises et ristournes**	147
4.1.	Achat	148
4.2.	Vente	149
5.	**Retours sur achats et sur ventes**	151
6.	**La détermination de la marge sur vente sur la base des comptes « Achats des marchandises » et « Ventes et prestations de services »**	152
7.	**Les opérations d'échange**	156
8.	**Application**	157

Chapitre IV
Relations avec les tiers

1.	**Les clients**	161
1.1.	Les comptes particuliers par client	161
1.2.	Le compte « Clients au comptant »	162
1.3.	Le compte « Clients ventes à terme »	163
1.4.	Les « Créances douteuses »	164
1.5.	Acomptes reçus sur commandes	165
1.6.	Le compte « Produits à recevoir »	168
2.	**Les fournisseurs**	168
2.1.	Les comptes particuliers	168
2.2.	Le compte « Fournisseurs au comptant »	168
2.3.	Le compte « Fournisseurs achats à terme »	169
2.4.	Le compte « Factures à recevoir »	170
3.	**Le personnel (ouvriers/employés)**	170
3.1.	Introduction	170
3.2.	Principe comptable de base	171
3.3.	Comptabilisation pratique	173
3.4.	Les autres frais de personnel	175
4.	**L'Administration de la T.V.A.**	177
4.1.	Base taxable	177
4.2.	La T.V.A. sur le matériel roulant (voitures et usage mixte)	177

4.3. Les comptes à ouvrir 178
4.4. T.V.A. cocontractant 179
4.4.1. Facture d'entretien 179
4.4.2. Facture d'investissement 180
4.4.3. L'unité T.V.A. (avis C.N.C. 2010/13) 180

5. L' Administration fiscale et l'impôt sur les revenus 183

Chapitre V
Comptabilisation des règlements des opérations commerciales

1. Le mécanisme des écritures 187
1.1. Les transactions commerciales 187
1.2. Les virements internes 189

2. Les opérations de caisse 189
2.1. Les recettes 190
2.1.1. Ventes au comptant avec établissement de factures 190
2.1.2. Ventes au comptant avec établissement d'un bordereau de recettes 190
2.2. Les dépenses 190

3. Les opérations effectuées par l'intermédiaire des banques 191
3.1. L'approvisionnement d'un compte en banque 191
3.2. L'exécution des ordres de paiement 192
3.2.1. Par émission de chèques 192
3.2.2. Par ordre de virement 193
3.2.3. Par un ordre permanent de paiement 194
3.3. Les opérations de crédit 195

4. L'état de rapprochement 196

Chapitre VI
Les dettes à plus d'un an

1. Principes 201

2. Comptabilisation 201

Chapitre VII
Les immobilisations financières et les créances à plus d'un an

1. Les créances à plus d'un an 205

2. Les immobilisations financières 206
2.1. Les participations 206
2.2. Cautionnements versés en numéraire 207

Chapitre VIII
Les effets de commerce

1. Notions générales sur la lettre de change 209

2. Mécanismes et vocabulaire relatifs à la lettre de change 211

3. Comptabilisation 211
3.1. Création de la traite 212
3.2. Endossement 212
3.3. Remise d'un effet de commerce à l'encaissement à l'échéance 212
3.4. Règlement de l'effet à l'échéance 213
3.5. Remise à l'escompte 214
3.6. Non-paiement de l'effet à l'échéance 216
3.6.1. L'effet n'était pas escompté 216
3.6.2. L'effet a été escompté 216

4. Le crédit d'escompte 217

5. Schéma de circulation de la lettre de change 218

6. Le billet à ordre 219

Chapitre IX
Engagement des charges

1. Les charges d'exploitation 221
1.1. Notions générales 221
1.2. Comptabilisation 222

2. Les charges financières 224
2.1. Intérêts sur dettes 224
2.2. Escomptes accordés 224
2.3. Différences de change 225

3. Les charges non récurrentes 226

Chapitre X
Enregistrement des produits

1.	**Les produits d'exploitation**	229
1.1.	Ventes et prestations de services, ristournes accordées et retours entrants	229
1.2.	Variations des stocks	230
2.	**Les produits financiers**	231
2.1.	Escomptes obtenus	231
2.2.	Différences de change	232
2.3.	Produits des actifs circulants	233
3.	**Les produits non récurrents**	233

Chapitre XI
Travaux et écritures de fin d'exercice

1.	**Généralités**	235
1.1.	Dispositions légales	235
1.2.	Travaux à mener par l'entreprise	237
1.3.	Base des travaux	237
1.4.	Importance des comptes annuels	238
2.	**Analyse des travaux et écritures**	238
2.1.	Classe 1	238
2.2.	Classe 2	238
2.3.	Classe 3	239
2.4.	Classe 4	241
2.5.	Classe 5	243
2.6.	Classe 6	244
2.6.1.	Les amortissements	245
2.6.2.	Les provisions	247
2.6.3.	Les réductions de valeur	249
2.6.4.	Les achats de marchandises, matières premières et fournitures	255
2.6.5.	Services et biens divers	256
2.6.6.	Dettes pour pécule de vacances	257
2.6.7.	Charges fiscales	257
2.7.	Classe 7	258
2.8.	Structure du bilan et du compte de résultats	258
2.9.	Application résolue	260
2.9.1.	Balance provisoire et données de l'inventaire	260
2.9.2.	Journal (écritures de fin d'exercice)	262
2.9.3.	Grand livre	263
2.9.4.	Balance définitive (avant affectation du résultat)	265

2.9.5. Détermination des résultats 267
2.9.6. Bilan 270
2.9.7. Analyse élémentaire du bilan et du compte de résultats 274

Chapitre XII
Les systèmes de tenue de la comptabilité

1. Cadre légal 281

2. Principes 281

3. Pratique 282
3.1. Généralités 282
3.2. Méthode manuelle 283
3.2.1. Organisation administrative – collecte des pièces justificatives 283
3.2.2. Enregistrement comptable 284
3.2.3. Le livre central 290
3.2.4. Aperçu synthétique 292
3.2.5. Comptabilité digitale 294

Chapitre XIII
Tenue et conservation des livres comptables

1. Cadre légal 299

2. La conservation des livres – pratique 299

LIVRE II
ÉTUDE DETAILLÉE DES COMPTES

Chapitre I^er^
Étude de la classe 1 :
Comptes de fonds propres, de provisions pour risques et charges et de dettes à plus d'un an

1. Rubrique 10-11 : Apports 303
1.1 Introduction : impact du CSA sur l'approche des capitaux propres des entreprises 303
1.2. Apports 305
1.3. Capital non appelé 101 326

2. Rubrique 11 : Apports hors capital 326

3. Rubrique 12 : Plus-values de réévaluation 329

3.1.	Réévaluation conformément à l'article 3:35 de l'A.R. CSA (ancien art. 57 A.R./C. soc.)	329
3.1.1.	Caractère certain et durable	329
3.1.2.	Conditions de rentabilité en cas de comptabilisation de plus-values de réévaluation	329
3.1.3.	Valeur réévaluée plafonnée à la valeur de marché	335
3.1.4.	Comptabilisation	335
3.1.5.	Plus-values de réévaluation : implications des modifications à l'article 3:35 de l'A.R. CSA (ancien art. 57 AR C. soc.) introduites par l'arrêté royal du 18 décembre 2015 (avis C.N.C. 2016/23)	337
3.2.	Reprises de réductions de valeur conformément à l'article 3:94 du CSA (ancien art. 100 A.R./C. soc.)	338
3.2.1.	Participations, titres et autres valeurs de portefeuille	338
3.2.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles à durée indéterminée	338
3.3.	Affectation des plus-values de réévaluation	339
3.3.1.	Imputation de « 14.1 Perte reportée » à « 121. Plus-values de réévaluation »	339
3.4.	Vente d'immobilisations réévaluées	339
4.	**Rubrique 13 : Réserves**	339
4.1.	Réserve légale 130	340
4.2.	Réserves indisponibles 131	341
4.2.1.	Réserve pour actions propres 1312	341
4.2.2.	Réserve affectée à l'amortissement du capital 1311.1	342
4.2.3.	Réduction de capital en couverture d'une perte prévisible 1311.2	342
4.2.4.	Autres réserves indisponibles 1319	344
4.3.	Réserves immunisées 132	345
4.3.1.	Plus-values réalisées	345
4.3.2.	Réserve d'investissement	353
4.3.3.	Autres hypothèses de comptabilisation d'un compte de Réserves immunisées	357
4.4.	Réserves disponibles 133	358
4.5.	La réserve de liquidation (I. soc.)	358
5.	**Rubrique 14 : Bénéfice reporté (14.0) – Perte reportée (14.1)**	363
6.	**Rubrique 15 : Subsides en capital**	364
6.1.	Définitions	364
6.2.	Commentaire	366
6.3.	Traitement comptable	370
6.3.1.	Engagement ferme et inconditionnel	370
6.3.2.	Droits éventuels	374
6.3.3.	Le traitement comptable de subsides dont l'octroi n'est pas garanti (droits éventuels)	380

6.4.	Exonération pour les certaines mesures régionales de soutien	382
6.5.	Cas particuliers	383
6.5.1.	L'investissement a eu lieu avant que les subsides n'aient été alloués	383
6.5.2.	Subsides en capital sur actifs à durée indéterminée	384
6.5.3.	Vente d'une immobilisation ayant bénéficié d'un subside en capital	384
6.5.4.	Révision des subsides en capital	384
6.5.5.	Modification du taux d'imposition	385
6.5.6.	Remboursement d'un subside en capital	387
6.5.7.	Adaptations ultérieures de la valorisation des impôts différés	387
6.5.8.	Subsides pour frais de recherche et de développement qui sont activés après un certain temps	389
6.6.	Mentions dans l'annexe	391
7.	**Rubrique 16 : Provisions et impôts différés**	391
7.1.	Provisions pour pensions et obligations similaires 160	391
7.2.	Provisions pour charges fiscales 161	394
7.3.	Provisions pour grosses réparations et gros entretien 162	395
7.3.1.	Concept	395
7.3.2.	Traitement comptable	396
7.3.3.	Loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés	398
7.4.	Provisions pour obligations environnementales 163	399
7.5.	Provisions pour autres risques et charges 164-165	400
7.5.1.	Provisions pour garanties techniques	400
7.5.2.	Provisions pour litiges en cours	402
7.5.3.	Autres provisions	402
7.5.4.	Biens acquis contre paiement d'une rente viagère (avis C.N.C. 2012/19)	402
7.5.5.	Provisions pour passif social	406
7.6.	Impôts différés 168	407
8.	**Rubrique 17 : Dettes à plus d'un an**	408
8.1.	Généralités : dettes contractuelles et emprunts ordinaires 1730	408
8.1.1.	Conclusion d'un contrat d'emprunt et réception du produit	409
8.1.2.	Charges lors de la conclusion du contrat	409
8.1.3.	Intérêts sur emprunt	410
8.1.4.	Détermination à la fin de l'exercice de la partie de l'emprunt échéant au cours de l'exercice suivant	411
8.1.5.	Amortissement d'emprunts	411
8.2.	Emprunts 170 et 171	411
8.2.1.	En général	411
8.2.2.	Emprunts obligataires	412
8.2.3.	Émission avec prime de remboursement	417

8.3. Dettes de location-financement et assimilées 172 418
8.4. Établissements de crédit 173 419
8.5. Dettes commerciales 175 419
8.6. Acomptes reçus sur commandes 176 420
8.7. Cautionnements reçus en numéraire 178 422
8.8. Dettes diverses 179 422
8.9. Dettes dont la valeur nominale comprend les intérêts 422
8.9.1. Description 422
8.9.2. Comptabilisations 423
8.10. Dettes à tempérament payables par versements échelonnés 424
8.10.1. Généralités 424
8.11. Dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible 424
8.11.1. Notion 424
8.11.2. Comptabilisations 425
8.11.3. Loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés : non-déductibilité de l'escompte 426
8.12. Emprunts et subsides en intérêts 427
8.13. Les comptes de classe 1 au bilan et dans l'annexe 430
8.14. Le traitement comptable d'un crédit *roll over* (avis C.N.C. 2012/16) 430

9. Rubrique 19 – Comptabilisation d'une avance sur la répartition de l'actif net 431

Chapitre II
Étude de la classe 2 :
Comptes de frais d'établissement, d'actifs immobilisés et de créances à plus d'un an

1. Rubrique 20 : Frais d'établissement 433
1.1. Généralités : Traitement comptable et évaluation 433
1.1.1. Acquisition 433
1.1.2. Diminutions de valeur 435
1.2. Frais de constitution et d'augmentation de capital 200 436
1.3. Frais d'émission d'emprunts 201 437
1.4. Autres frais d'établissement 202 438
1.5. Frais de restructuration 204 438

2. Rubrique 21 : Immobilisations incorporelles 441
2.1. Généralités 441
2.2. Traitement comptable et évaluation 443
2.2.1. Acquisition 443
2.2.2. Augmentations de valeur 448
2.2.3. Diminutions de valeur 450
2.2.4. Réalisation 451

3. Rubriques 22-27 : Immobilisations corporelles 452
3.1. Évaluation et traitement comptable 453
3.1.1. Acquisition 453
3.1.2. Augmentations de valeur 458
3.1.3. Diminutions de valeur 460
3.1.4. Désaffectation et cession à titre onéreux 474
3.2. Terrains et constructions 482
3.2.1. Évaluation et traitement comptable 482
3.2.2. Évaluation et traitement comptable en cas de rente viagère 483
3.3. Rubrique 23 : installations, machines et outillage 487
3.4. Rubrique 24 : mobilier et matériel roulant 487
3.5. Rubrique 25 : Location-financement et droits similaires 487
3.5.1. Définitions 487
3.5.2. Évaluation et traitement comptable 489
3.5.3. « Sale and lease back » 495
3.5.4. *Leasing* ou *renting* ? 497
3.6. Rubrique 26 : autres immobilisations corporelles 497
3.7. Rubrique 27 : immobilisations corporelles en cours et acomptes versés 498

4. Rubrique 28 : Immobilisations financières 501
4.1. Définitions conformes au droit comptable 501
4.1.1. Participations 280 et 282 501
4.1.2. Actions 284 502
4.1.3. Créances 281, 283, 285, 288 502
4.1.4. Entreprises liées 280 et 281 503
4.1.5. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation 282 et 283 509
4.2. Évaluation et traitement comptable 510
4.2.1. Évaluation en cas d'acquisition 510
4.2.2. Augmentations de valeur 512
4.2.3. Diminutions de valeur 513
4.2.4. Réalisation 516
4.2.5. Quelques problèmes particuliers 517

5. Rubrique 29 : Créances à plus d'un an 521

6. Les comptes de la classe 2 au bilan et dans l'annexe 521

Chapitre III
Étude de la classe 3 :
Comptes de stocks

1. Classification des comptes de stocks 525
1.1. Matières premières 30.
Fournitures 31. 525
1.2. En-cours de fabrication 32. 529

1.3.	Produits finis 33. Marchandises 34.	530
1.4.	Immeubles destinés à la vente 35.	532
1.5.	Acomptes versés sur achats pour stocks 36.	533
1.6.	Commandes en cours d'exécution 37.	534
2.	**Réductions de valeur 3...9**	535
3.	**L'évaluation des stocks**	536
3.1.	Principes	536
3.2.	Prix d'acquisition des avoirs à caractéristiques identiques	538
3.3.	La valorisation au coût de revient	540
3.4.	Le traitement comptable des commandes en cours	542
3.5.	Compensation entre les « Commandes en cours d'exécution » et les « Acomptes reçus sur commandes »	549
4.	**L'inventaire permanent**	550
5.	**Cas spéciaux**	551
5.1.	Marchandises en cours de route et marchandises stockées hors de l'entreprise	551
5.2.	Marchandises expédiées à vue	552
5.3.	Biens reçus à vue	554
5.4.	Emballages	554
5.4.1.	Matériel d'emballage et matériaux d'emballage	554
5.4.2.	Matériaux d'emballage expédiés aux clients	554
5.4.3.	Matériaux d'emballage reçus de la part de fournisseurs en cas d'achat de marchandises	555
5.5.	Acquisition d'un terrain boisé (avis C.N.C. 2016/9)	555

Chapitre IV
Étude de la classe 4 :
Créances et dettes à un an au plus

1.	**Créances à un an au plus**	557
1.1.	Concept – Catégories – Règles générales d'évaluation	557
1.2.	Étude des créances commerciales	558
1.2.1.	Les comptes « Clients » 400 et « Fournisseurs » 440	558
1.2.2.	Effets à recevoir 401, à payer 441 et à l'encaissement 54.0	560
1.2.3.	Les créances douteuses 407	565
1.2.4.	Réductions de valeur actées 409	566
1.2.5.	Régularisation T.V.A. en cas de perte de la créance	568
1.2.6.	Créances perdues sans qu'une réduction de valeur n'ait été actée	572
1.2.7.	Produits à recevoir 404 et Factures à recevoir 444	572
1.2.8.	Les avances et acomptes reçus 46 ou versés 27 ou 406	573
1.2.9.	Créances commerciales cédées à un factor	575
1.2.10.	Traitement en droit comptable de dettes contestées (avis C.N.C. 2011/3)	581

1.3.	Étude des autres créances	581
1.3.1.	Capital appelé, non libéré 410	582
1.3.2.	T.V.A. à récupérer 411	582
1.3.3.	Impôts et précomptes à récupérer 412	582
1.3.4.	Produits à recevoir 414	582
1.3.5.	Créances douteuses 417 – Réductions de valeur actées 419	583
1.3.6.	Cautionnements versés en numéraire 418	583
1.3.7.	Créances diverses 416	584
1.4.	Comptes de régularisation de l'actif	585
2.	**Dettes à un an au plus**	585
2.1.	Notion – Catégories – Règles générales d'évaluation	585
2.1.1.	Catégories	586
2.1.2.	Règles générales d'évaluation	587
2.2.	Traitement comptable	588
2.2.1.	Dettes à plus d'un an échéant dans l'exercice 42	588
2.2.2.	Dettes financières	588
2.2.3.	Dettes commerciales 44	593
2.2.4.	Dettes fiscales, salariales et sociales 45	594
2.2.5.	Acomptes reçus sur commandes 46	603
2.2.6.	Dettes découlant de l'affectation du résultat 47	604
2.2.7.	Dettes diverses 48	605
2.2.8.	Comptes de régularisation 49	606
3.	**Points méritant une attention particulière**	612
3.1.	Clauses spéciales	612
3.1.1.	Garanties retenues	612
3.1.2.	Clause de réserve de propriété	613
3.1.3.	Clause résolutoire expresse	613
3.2.	Opérations avec des pays hors de l'Union monétaire européenne (U.M.E.)	613
3.2.1.	Opérations en euros	614
3.2.2.	Opérations dans une monnaie étrangère hors U.M.E.	614
3.2.3.	Couverture contre les risques de change	614
3.3.	Transactions avec l'étranger hors U.M.E. – achat	616
3.3.1.	Transactions conclues en euros	616
3.3.2.	Transactions conclues dans une monnaie étrangère autre que l'euro	617
3.3.3.	Couverture contre les risques de change	617
3.4.	Conversion à la date du bilan des créances et dettes libellées en devises étrangères	619
3.5.	Comptes personnels 4160 et 483	619
3.6.	Traitement comptable du pécule de vacances	620
3.7.	Commissions	620
3.7.1.	Notions – Régime de T.V.A.	620
3.7.2.	Comptabilisations dans le chef du commissionnaire d'achats	620

3.7.3. Comptabilisations dans le chef du commettant d'achats 622
3.7.4. Comptabilisations dans le chef du commissionnaire de ventes 622
3.7.5. Comptabilisations dans le chef du commettant de ventes 624

4. Les comptes de la classe 4 au bilan et dans l'annexe 624

Chapitre V
Étude de la classe 5 :
Comptes financiers

1. Rubrique 50 : Actions ou parts propres 627

2. Rubrique 51 : Actions, parts et placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe 633
2.1. Actions et parts 633
2.2. Placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe 634
2.3. Traitement comptable de l'achat d'or et d'œuvres d'art (avis C.N.C. 2011/6) 635

3. Rubrique 52 : Titres à revenu fixe 635
3.1. Titres dont la valeur d'acquisition est égale à la valeur de remboursement 636
3.2. Titres à intérêts capitalisés 636
3.3. Titres dont la valeur de remboursement n'est pas égale à la valeur nominale 638
3.4. Titres appelés « zéro bonds » 639
3.5. Exemple d'emprunt obligataire 639
3.5.1. Souscription à un emprunt obligataire 639

4. Rubrique 53 : Dépôts à terme 643

5. Rubrique 54 : Valeurs échues à l'encaissement 643

6. Rubriques 55 et 57 : Établissements de crédits, Banque de la Poste et caisses 644
6.1. Virements 644
6.2. Chèques 645
6.3. Bancontact 646
6.4. Utilisation de cartes de crédit American Express, Visa, Master Card, etc. 646
6.5. Caisses 647

7. Rubrique 58 : Virements internes 650

Chapitre VI
Étude de la classe 6 :
Comptes de charges

1. Rubrique 60 : Achats 651

2. Rubrique 61 : Services et biens divers 653

3.	**Rubrique 62 : Personnel : rémunération, charges sociales et pensions**	655
3.1.	Rémunérations 620	655
3.2.	Cotisations patronales d'assurances sociales 621	656
3.2.1.	Immatriculation	656
3.2.2.	Déclaration trimestrielle	656
3.2.3.	Paiement des cotisations	656
3.3.	Primes patronales pour assurances extra-légales 622	658
3.4.	Autres frais de personnel 623	659
3.5.	Titres-repas et autres avantages tels que éco-chèques, etc.	659
3.6.	Modifications apportées aux rubriques 61 et 62	662
3.7.	Aspects fiscaux des rémunérations	663
3.7.1.	Introduction : notion fiscale de rémunérations	663
3.7.2.	Dispense de versement du précompte professionnel	665
3.7.3.	Exonération des avantages titres-repas, chèques sport/culture et éco-chèques	667
3.7.4	Avantages sociaux	668
3.7.5.	Avantages de toute nature	669
4.	**Rubrique 63 : Dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges**	671
4.1.	Les principes	671
4.2.	Comptes à mouvementer	671
5.	**Rubrique 64 : Autres charges d'exploitation**	673
5.1.	Charges fiscales d'exploitation 640	673
5.1.1.	T.V.A. non déductible 640.0	673
5.1.2.	Précompte immobilier 640.2	674
5.1.3.	Les autres charges fiscales d'exploitation	675
5.1.4.	Taxes régionales, prélèvements, rétributions et amendes	675
5.1.5.	Non-déductibilité de toutes les amendes, qu'elles soient administratives ou pénales	676
5.2.	Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles 641	677
5.3.	Moins-values sur réalisations de créances commerciales 642	677
5.4.	Charges d'exploitation diverses 643 à 648	678
5.5.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration 649 (–)	678
6.	**Rubrique 65 : Charges financières**	679
6.1.	Charges des dettes 650	679
6.1.1.	Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes 6500	679
6.1.2.	Amortissements des frais d'émission d'emprunts 6501	680
6.1.3.	Intérêts intercalaires portés à l'actif 6502 (–)	680
6.2.	Réductions de valeur sur actifs circulants 651	680
6.3.	Moins-values sur réalisation d'actifs circulants 652	681
6.4.	Différences de change – compte 654	682

6.5.	Écarts de conversion des devises étrangères – compte 655	684
6.5.1.	Évaluation	684
6.5.2.	Traitement des écarts de conversion	684
6.5.3.	Exemple d'écritures (les taux sont approximatifs)	686
6.6.	Provisions à caractère financier 656	688
6.7.	Charges financières diverses 657 à 658	690
6.8.	Charges financières portées à l'actif au titre de frais de restructuration 659	693
7.	**Rubrique 66 : Charges d'exploitation ou financières non récurrentes**	694
8.	**Rubrique 67 : Impôts sur les résultats** **Rubrique 77 : Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales**	696
8.1.	Taux applicables en matière d'impôt des sociétés	697
8.2.	Opérations passées pendant l'exercice	698
8.3.	Opérations de fin d'année	698
8.4.	Opérations à la réception de l'avertissement-extrait de rôle	702
8.5.	Impôts contestés	706
8.6.	Provisions fiscales	707
9.	**Rubrique 68 : Transferts aux impôts différés**	708
10.	**Comment adapter la comptabilité à la fiscalité ?**	709
11.	**Traitement comptable des déchets**	709
11.1.	Entreprises qui « produisent » des déchets	709
11.1.1.	L'entreprise ne traite pas elle-même ses déchets mais charge un tiers de leur enlèvement	709
11.1.2.	L'entreprise traite elle-même ses déchets	709
11.2.	Entreprises de services en matière de déchets	710
11.2.1.	L'entreprise procède à l'enlèvement des déchets ainsi qu'à leur versage ou leur écoulement immédiat « en l'état », c.-à-d. sans stockage ni traitement	710
11.2.2.	L'entreprise procède à l'enlèvement des déchets et à leur « stockage » en attendant leur cession ultérieure à un tiers qui les traitera	710
11.2.3.	L'entreprise acquiert les déchets en vue (1.) de les détruire, (2.) de les utiliser dans son propre cycle de fabrication ou (3.) de les recycler	711
11.2.4.	L'entreprise dont l'exploitation altère ou pollue un site	712
11.3.	Entreprises de déchets et T.V.A.	712
11.4.	Obligation d'acceptation des déchets d'équipements électriques et électroniques	713

Chapitre VII
Étude de la classe 7 :
Comptes de produits

1.	**Rubrique 70 : Chiffre d'affaires**	715
2.	**Rubrique 71 : Variation des stocks**	719
2.1.	Variations des en-cours de fabrication 712 Variations des produits finis 713	719
2.2.	Variations des immeubles construits destinés à la vente 715	719
2.3.	Variations des commandes en cours d'exécution 717	719
3.	**Rubrique 72 : Production immobilisée**	719
4.	**Rubrique 74 : Autres produits d'exploitation**	720
4.1.	Subsides d'exploitation et montants compensatoires 740	720
4.2.	Portefeuille PME	722
4.3.	Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles 741	726
4.4.	Plus-values sur réalisations de créances commerciales 742	726
4.5.	Aides en Région de Bruxelles-Capitale	726
4.6.	Aides en Région wallonne (avis C.N.C. 2013/8)	727
4.7.	Produits d'exploitation divers 743 à 749	728
5.	**Rubrique 75 : Produits financiers**	729
5.1.	Produits des immobilisations financières 750	729
5.2.	Produits des actifs circulants 751	730
5.3.	Plus-values sur réalisation d'actifs circulants 752	730
5.4.	Subsides en capital et en intérêts 753	730
5.5.	Différence de change 754	732
5.6.	Écarts de conversion 755	732
5.7.	Produits financiers divers 756 à 759	733
6.	**Rubrique 76 : Produits d'exploitation ou financiers non récurrents**	733

Chapitre VIII
Comptes de résultats : affectation

1.	**Rubriques 69 et 79 : Affectation des résultats et affectations aux résultats**	737
1.1.	Balance des comptes de résultats avant répartition	738
1.2.	Affectation des résultats (euros sans décimales)	742
1.3.	Situation des classes 6. et 7. après écritures d'affectation	743
1.4.	Calcul du bénéfice distribuable	744
1.5.	Avis C.N.C. 2010/8 relatif au « Soutien financier »	749

1.5.1. La société met des fonds à la disposition d'un tiers 750
1.5.2. La société constitue une sûreté en faveur d'un tiers 750
1.6. L'acompte sur dividende face au dividende intercalaire 752
1.6.1. Acomptes sur dividendes 753
1.6.2. Dividendes intercalaires 754
1.6.3. Conclusion 755
1.7. Dividende en actions versus action de bonus 755

2. Amélioration de la présentation du compte de résultats 757

Chapitre IX
Étude de la classe 0 :
Droits et engagements hors bilan

1. Notion 761

2. Droits et engagements et le traitement comptable dans la classe 0 762
2.1. 00. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise 762
2.2. 01. Garanties personnelles constituées pour compte de tiers 764
2.3. 02. Garanties réelles constituées sur avoirs propres 765
2.4. 03. Garanties reçues 767
2.5. 04. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise 768
2.6. 05. Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations 769
2.7. 06. Marchés à terme 770
2.8. 07. Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise 771
2.9. 09. Droits et engagements divers 773

LIVRE III
INDEX

Index 777